



**'Religions and Ideologies,
Polish Perspectives and beyond.'**

International Council of Christians and Jews
in cooperation with the
Faculty for International and Political Studies
of the Jagiellonian University Cracow.
2011 Conference, July 3-6.

Presentation by Rev. Thaddee Barnas
Monday July 4, Workshop F: Les relations Judéo-Chrétiennes en Pologne

**Un survol des relations
entre les Juifs et les Chrétiens vivant en Pologne***

La controverse sur le Carmel d'Auschwitz a mis en relief un certain nombre de questions qui n'avaient pas jusqu'alors retenu l'attention du grand public. Une série de ces questions sont liées aux relations historiques entre les Juifs et les Chrétiens vivant en Pologne.

On s'étonne de constater la ténacité de la méfiance mutuelle qui oppose les Juifs et les Polonais, plus de quarante ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale et la disparition de la puissante présence juive de Pologne. On s'étonne aussi du lien étroit entre le nationalisme polonais et certaines formes du catholicisme romain, lien qui subsiste même dans la société moderne, voire post-socialiste, de la Pologne actuelle.

Il est courant d'entendre de la part des Juifs un discours qui fait de l'antisémitisme une partie intégrante du caractère national polonais. Les Polonais rétorquent en accusant les Juifs d'« antipolonisme ». Un examen attentif des deux discours montre que de part et d'autre il ne s'agit pas d'un simple préjugé primaire. Le discours polonais est fortement empreint des thèmes nationalistes et religieux. Le discours juif rappelle constamment l'expérience négative des injustices que les Polonais auraient fait subir aux Juifs. De part et d'autre, ces discours se réfèrent inévitablement à l'histoire de la présence juive en Pologne.

La présence juive a marqué l'histoire de la Pologne du X^e siècle jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Constituant jusqu'à 15 No de la population totale, cette présence allogène était ressentie comme problématique par une nation privée pendant plus d'un siècle du droit de s'organiser en État national. D'autre part, la population juive de Pologne était, du XVIII^e siècle jusqu'à sa disparition, un

** Cet article a paru en néerlandais dans *Ter Herkenning* 18 (1990), n° 2

centre d'activité religieuse, de pensée philosophique et politique, de créativité littéraire et artistique, dont le rayonnement s'étendait à toutes les communautés juives du monde.

Les Juifs et les Polonais ont participé à la même histoire régionale. Chacun des deux peuples a exercé – à des degrés différents – une influence sur la formation des aspirations nationales de l'autre, et sur la réalisation de ces aspirations. Dans ce contexte de « cohabitation » et d'interaction on a formulé les stéréotypes qui interviennent encore aujourd'hui dans les rapports entre les deux peuples.

Il est donc clair que la controverse sur le Carmel d'Auschwitz s'inscrit non seulement dans le cadre des relations judéo-chrétiennes des dernières décennies, mais aussi et surtout dans l'histoire des rapports entre Juifs et Polonais à travers les siècles. Nous tenterons ici de dégager brièvement les grandes lignes de cette histoire jalonnée de troubles et d'incompréhension, et de comprendre son influence sur les relations judéo-chrétiennes actuelles.

1. Les origines

La présence juive en Pologne est attestée dès le X^e siècle. Dès le siècle suivant, les persécutions des Juifs que le mouvement des Croisades a provoquées en Europe occidentale eurent pour résultat que des milliers de Juifs cherchèrent refuge dans le havre de paix que représentait la Pologne de l'époque. Au XVI^e siècle l'arrivée d'une nouvelle vague de réfugiés juifs, victimes des bouleversements et du sentiment anti-juif déclenchés par la Réforme en Allemagne fit passer la population juive de Pologne de 150.000 à 300.000.

Au Moyen Âge, les Juifs de Pologne bénéficiaient d'une situation plus favorable que partout ailleurs en Europe. En 1264, Boleslas le Pieux accorda aux Juifs de son royaume un statut basé sur ceux qui étaient en vigueur dans les autres pays d'Europe. Ce statut fut renforcé et étendu progressivement au cours des siècles. La charte octroyée par Sigismond II Auguste en 1551 dota la communauté juive de Pologne d'un degré d'autonomie beaucoup plus large que celle qui existait ailleurs. Le « Conseil des Quatre Pays » (il s'agit des quatre provinces de Pologne : la Grande Pologne, la Petite Pologne, la Podolie et la Volhynie) était chargé—conjointement avec le Conseil du Pays de Lituanie après la fusion des États polonais et lituanien—du gouvernement de la population juive, et d'une autorité allant jusqu'à englober leur administration fiscale. Ce régime allait survivre plus de deux cents ans, jusqu'en 1764, où l'État polonais en voie de désintégration décida de le supprimer. De par sa durée et l'étendue de ses pouvoirs, l'autonomie des Juifs de Pologne constitue un cas unique dans l'histoire de la Diaspora.

Certes les relations entre Juifs et chrétiens n'étaient pas exemptes des formes occasionnelles d'antisémitisme qui se manifestaient ailleurs en Europe à l'époque : ségrégation, port obligatoire d'un habit distinctif, accusations de profanation d'hosties, etc. Le Synode ecclésiastique de Wrocław en 1267, par exemple, exigea que les chrétiens s'abstiennent de fréquenter les Juifs, et que ceux-ci n'habitent que dans des quartiers bien délimités. Néanmoins, la Pologne médiévale, à la différence de bien des États européens, n'a jamais expulsé les Juifs de ses confins, et les mesures prises contre les Juifs n'ont jamais eu la même violence, ni la même ampleur qu'ailleurs.

Une période de grandes souffrances pour toute la population de Pologne, et pour la population juive en particulier, commença en 1648, avec la révolte de l'Hetman cosaque Bodhan Khmelnytsky contre le pouvoir polonais, mouvement qui aura pour résultat le rattachement de l'Ukraine à la Russie en 1654. Pendant une vingtaine d'années (1648-1667) la Pologne tout entière sera ravagée d'abord par la révolte cosaque, puis par la guerre avec la Suède. La population juive fut réduite d'un quart au cours des hostilités.

2. Juifs et Polonais à l'éclipse de l'État polonais

La « Première République » polonaise agonisa pendant un siècle, avant de succomber aux partitions du pays à la fin du XVIII^e siècle (1772, 1793, 1795) ; elle cessa alors d'exister. Un nouvel État polonais n'apparaîtra sur la carte de l'Europe qu'à l'issue de la Première Guerre mondiale. L'interim d'un siècle et demi allait être déterminant pour la formation des aspirations nationales juives et polonaises.

2.a. Aspirations nationales juives

Deux mouvements en sens opposés, commencés avant la partition de la Pologne, ont profondément influencé l'attitude des Juifs à l'égard de leur environnement social.

D'une part, le mouvement hassidique, s'inspirant de l'enseignement du mystique podolien Israel Baal Shem Tov (c. 1700-c. 1760), mettait en relief la recherche joyeuse de la présence divine, sous la conduite d'un maître juste (le « tzaddik »). Le hassidisme insistait sur la nécessité d'une grande fidélité à tous les usages de la vie traditionnelle juive, renforçant ainsi chez ses adhérents le sens de leur identité juive, et de leur indifférence profonde envers la société et la culture nonjuives ambiantes. Les hassidim cultivaient leur isolement par rapport à leurs voisins chrétiens. En Pologne, ce mouvement accentua la tendance, déjà existante, à la discontinuité entre sociétés chrétienne et juive juxtaposées.

D'autre part, le mouvement Haskalah (Lumières), fondé en Allemagne par Moses Mendelssohn (1729-1786), eut lui aussi une vaste influence sur les Juifs des territoires polonais. Il visait la promotion chez les Juifs de la science occidentale moderne, et leur accommodation à la culture ambiante. Il préconisait l'abandon du yiddish, et l'utilisation par les Juifs de l'hébreu et de la langue dominante de leurs pays de résidence. À l'époque des partitions de la Pologne, les maskilim (adhérents de la Haskalah) ont dû s'interroger longuement sur la question de savoir quelle « langue dominante » il fallait préconiser : celle de la puissance occupante (russe, allemand), ou celle de la population locale (polonais, ukrainien, lituanien). À Wilno (Vilnius), par exemple, au début du XIX^e siècle, les Juifs défendaient vigoureusement le maintien de la culture polonaise. La révolte avortée de 1831 eut pour résultat la fermeture de l'Université polonaise et la répression de la culture polonaise en Pologne russe. Les Juifs durent se référer désormais à la culture russe, ce qui fut ressenti par les Polonais comme une trahison¹.

En Europe orientale, et en particulier dans les territoires polonais, la Haskalah prit des accents plus agressivement négatifs vis-à-vis des coutumes traditionnelles juives, qui les isolaient de la société ambiante. L'influence qu'eut la Haskalah sur les Juifs facilita considérablement leur émancipation en régimes prussien (1848-1850) et autrichien (1867-1868). Elle permit aussi le développement d'une conscience politique aiguë chez les Juifs en régime russe. Elle favorisa enfin la tendance à l'assimilation des Juifs à la culture ambiante².

Au cours du XIX^e siècle, des mouvements à visée politique contribuèrent à la formation d'une conscience nationale chez les Juifs de Pologne. Les principaux courants du sionisme trouvèrent beaucoup d'adhérents parmi les Juifs des territoires polonais. La perspective offerte par le sionisme de trouver une issue pour le peuple juif isolé dans la Diaspora exerçait une forte attirance sur les Juifs toujours sujets à l'intolérance et à l'inégalité politique et sociale. En Galicie (c'est-à-dire la Pologne

¹ Voir Daniel BEAUVOIS, « Polish-Jewish Relations in the Territories Annexed by the Russian Empire in the First Half of the Nineteenth Century », in Chimen ABRAMSKY, Maciej JACHIMCZYK & Antony POLONSKY, *Jews in Poland*, Oxford, Blackwell, 1986, pp. 78-90.

² Voir Joseph LICHTEN, « Notes on the Assimilation and Acculturation of Jews in Poland, 1863-1945 », in ABRAMSKY *et al.*, *op. cit.*

autrichienne), les sionistes constituèrent un parti politique dès 1890. En Pologne russe, le mouvement bénéficia initialement de l'appui des autorités tsaristes qui y voyaient l'espoir d'évacuer les populations juives vers la Palestine. Leur attitude devint négative, cependant, quand les sionistes déclarèrent que, pour atteindre leur but à long terme, ils tenaient à revendiquer à court terme l'émancipation totale des Juifs à l'intérieur de l'Empire russe.

La pensée du célèbre historien Simon Doubnov (1860-1944) eut aussi une grande influence. Pour Doubnov, la dispersion du peuple juif lui avait permis de dépasser une conscience nationale basée sur une culture ou un territoire commun, et d'accéder au stade d'un peuple « historico-culturel ». Ce peuple ne devait pas chercher à se concentrer à nouveau dans un quelconque territoire. Pour Doubnov, les Juifs devaient plutôt aspirer à une autonomie sociale et culturelle à l'intérieur des États où ils vivaient en diaspora.

Le socialisme enfin, se basant d'abord sur la classe ouvrière juive naissante, exerça une influence importante sur les Juifs. Le (« Bund » ou « Union générale des ouvriers juifs de Lituanie, Pologne et Russie », fondé à Wilno (Vilnius) en 1897, participa aux activités et à l'évolution du Parti ouvrier social-démocrate russe, tout en conservant son identité propre. Le socialisme semblait offrir aux Juifs l'espoir de trouver une solution globale à leur problème, dans le maintien de la spécificité de l'identité juive, mais en solidarité avec les aspirations des ouvriers des autres peuples.

2.b. Aspirations nationales polonaises

Pour les Polonais, la période de la partition de la Pologne (1772-1918) vit le développement d'un nationalisme fervent, qui s'exprimait souvent dans les thèmes du romantisme héroïque. Suite à l'échec catastrophique de l'insurrection de 1830-1831, une partie importante de l'intelligentsia passa en exil—surtout en France—où elle s'interrogea sur sa polonité, et sur les moyens à préconiser pour rétablir l'indépendance de son pays. Ce mouvement d'idéologie nationaliste s'avéra très riche en idées et en poésie. Au niveau politique cependant, il n'aboutit qu'à l'insurrection héroïque et désastreuse de 1863.

Le catholicisme occupa une place très importante dans le mouvement nationaliste polonais, pendant toute la période de la partition. L'Église fit figure de chef de file dans la défense de l'identité nationale, particulièrement là où celle-ci était menacée par la politique assimilatrice des puissances occupantes. Dès lors, elle devint le point de ralliement des manifestations indépendantistes. Surtout dans les parties de la Pologne absorbées par la Russie orthodoxe et la Prusse protestante, les symboles propres au culte catholique furent utilisés comme manifestations du nationalisme polonais. C'est dans ce contexte aussi que l'idée que « tout Polonais est catholique » prit sa genèse.

Le mouvement littéraire que l'on appelle le « messianisme polonais » est lié au nom d'Adam Mickiewicz (1798-1855) et au foisonnement d'idées nationalistes dans l'émigration polonaise des années 1831-1863. Selon K. Brodziński (1791-1835) la nation polonaise a reçu une mission divine unique dans le domaine moral. S. Garczyński (1805-1833) compara les souffrances de la Pologne à celles du Christ ; comme le Christ, dit W. Pol (1807-1872), la Pologne ressuscitera. Mickiewicz développa le thème de la fidélité et des souffrances rédemptrices de la Pologne. Dans son optique, parmi toutes les nations, la Pologne seule est restée fidèle au christianisme, et donc à la liberté. Les nations « apostâtes » l'ont mise à mort, mais elle doit ressusciter et rendre la liberté au monde³.

³ Le corollaire antisémite, « Juif = adversaire du Christ = adversaire de la Pologne » n'est pas, à notre connaissance, développé explicitement dans la littérature de l'époque.

Ainsi prit forme la tendance à voir une analogie étroite entre la mission du Christ et celle de la Pologne, entre les souffrances du Christ et celles de la Pologne, entre la victoire qui revient au Christ et celle qui reviendra à la Pologne. Le messianisme polonais, en tant que mouvement littéraire, ne couvre que la période entre les deux insurrections de 1830-1831 et de 1863, mais il a profondément marqué la sensibilité nationale et religieuse polonaise bien au-delà de cette période, se prolongeant sous certaines formes jusqu'à l'heure actuelle⁴.

La lettre pastorale de l'Épiscopat polonais pour le 70^e anniversaire du recouvrement de l'indépendance de la Pologne (6-X-1988) parlait de la période comme un « chemin de croix jalonné de champs de bataille ».

Dans l'église de Nowa Huta se trouve un chemin de croix qui dépeint la Passion du Christ sur un fond représentant l'histoire de la Pologne de la première moitié du XX^e siècle. Il se termine avec la croix, sans corps, plantée entre les barbelés. On remarque que ce chemin de croix montre les Juifs polonais du XX^e siècle réclamant la crucifixion du Christ.

À l'entrée de la crypte de la même église, on voit une série de Pietà exécutées par le même artiste. Chacune porte le nom d'un lieu de grandes souffrances pour la nation polonaise, comme « Pietà de Varsovie », « Pietà sans nom » (= Katyń), « Pietà d'Auschwitz ».

Le Vatican n'a pas toujours fait preuve d'une grande compréhension de ce qui est perçu par les Polonais entre leur nationalisme et le catholicisme. Les papes, soucieux de maintenir de bonnes relations diplomatiques avec les grandes puissances, ne soutenaient que rarement les aspirations nationales polonaises. Au moment de l'insurrection de 1830-1831, Grégoire XVI adressa aux évêques polonais une sévère mise en garde contre tout mouvement qui « compromet la tranquillité de l'État ». Une trentaine d'années plus tard, Pie IX condamna durement ceux qui « cherchent avant tout la Pologne, et non pas le règne de Dieu : voilà pourquoi ils n'ont pas de Pologne ! ». Pie IX se montra si réservé à l'égard de l'insurrection de 1863 et suscita un tel désarroi chez les insurgés, que l'on a pu évoquer l'éventualité d'un schisme⁵.

De nombreux Juifs, pour leur part, prêtèrent au mouvement nationaliste polonais un appui actif et courageux jusqu'à l'échec de l'insurrection de janvier 1863. Ils apprirent à manier avec art les symboles de la nation. En 1861, notamment, des étudiants de l'école rabbinique de Varsovie déroulèrent le drapeau interdit de la Pologne pendant la cérémonie de l'enterrement de l'archevêque Fijałkowski. Les Juifs participèrent activement aux insurrections contre la Russie. Un régiment juif prit part à la révolte du Général Kościuszko en 1794. En 1863 aussi, des Juifs combattirent dans toutes les armées insurrectionnelles. Cette révolte, par ailleurs, s'appuyait sur le soutien financier du banquier juif Leopold Kronenberg. L'occupant russe fit subir de lourdes représailles aux Juifs pour le soutien qu'ils avaient accordé à la cause de l'indépendance de la Pologne⁶.

Selon la coutume locale, les Polonais érigent un « Tombeau du Christ » dans chaque église, pour la célébration du Vendredi saint et de Pâques. De style folklorique, ces tombeaux ont souvent un lien avec un événement du martyre national. En 1985, par exemple, les tombeaux de plusieurs églises

⁴ Parmi de nombreuses expressions contemporaines de ce thème—l'identification des souffrances du Christ au martyre de la nation polonaise—on peut relever quelques exemples.

⁵ Voir à ce propos Georges CASTELLAN, *Dieu garde la Pologne. Histoire du catholicisme polonais (1795-1980)*, Paris, Laffont, 1981, pp. 31-34.

⁶ Voir Stefan KIENIEWICZ, « Polish Society and the Jewish Problem in the Nineteenth Century », in ABRAMSKY *et al.*, *op. cit.*, pp. 70-77 ; Jerzy TOMASZEWSKI, « Polish Jewry in the 19th and 20th Centuries », in Marian FUKS, Zygmunt HOFFMANN, Maurice HORN & Jerzy TOMASZEWSKI, *The Polish Jewry*, Warsaw, Interpress, 1982, *passim*.

de la région de Varsovie prenaient la forme du coffre d'une voiture pour rappeler l'assassinat du P. Popieluszko.

Cette période, qui coïncide avec la montée du nationalisme moderne en Europe, a été cruciale pour la cristallisation des aspirations nationales des deux peuples, et déterminante pour leurs relations mutuelles.

Le peuple polonais cherche à retrouver son unité et son indépendance nationales en se dotant d'un nationalisme à forte composante religieuse. On y décèle une tendance à sacraliser l'histoire contemporaine de la nation par une analogie étroite entre la vie du Christ et le destin de la Pologne. L'Église catholique joue le rôle de porte-bannière dans le mouvement au niveau national, et la défense de ses intérêts vient à être considérée comme nécessaire pour le maintien à long terme de l'identité nationale.

Parmi les Juifs de Pologne on trouve trois tendances : 1° le repli sur soi-même et l'isolement par rapport à la société ambiante (hassidisme) ; 2° L'adaptation à la culture et à la société ambiante (haskalah, socialisme, assimilation) ; 3° le nationalisme juif (sionisme, autonomisme).

On dut constater que la société juive ne pouvait être considérée comme une remorque de la société polonaise, bien que la tendance à l'assimilation rendît floue la distinction entre les deux. L'idéal de l'État polonais n'était plus celui d'un État médiéval, où les Juifs constitueraient une minorité autonome et protégée, mais celui d'un État national moderne, où ils représenteraient un corps allogène menaçant l'intégrité nationale, à la limite un « État dans l'État ».

3. L'antisémitisme et la Deuxième République polonaise⁷

Les dernières décennies du XIX^e siècle coïncidèrent avec l'échec de tout espoir de fusionner les aspirations nationales des Polonais et des Juifs. Le phénomène « pogrom », introduit en Pologne depuis la Russie, signala le début d'une ère d'hostilité ouverte entre les deux peuples.

La vague de pogroms qui s'abat sur la Russie à partir de 1881 est d'abord condamnée par la presse et les intellectuels polonais. Quand des tracts antisémites incitant à la violence apparaissent, ils rencontrent l'opposition de l'Église catholique, notamment dans la campagne anti-pogrom de l'Abbé Antoni Sotkiewicz⁸.

Une fausse alerte au feu dans l'Église Sainte-Croix de Varsovie, à la messe de Noël de 1881, provoqua une panique qui fit de nombreuses victimes. Le lendemain, des bruits accusent les Juifs d'avoir semé la panique, et le premier pogrom de Varsovie s'ensuit. La presse condamne le pogrom comme une barbarie russe transplantée en terre polonaise. L'archevêque de Varsovie, Zygmunt Feliński, publie une proclamation dénonçant la violence contre les Juifs. Ces protestations ne réussissent pas toutefois à empêcher que le pogrom de Varsovie soit répété dans de très nombreuses localités de Pologne dans les mois et les années à suivre. Désormais l'émeute contre les Juifs passera pour un phénomène courant de la vie quotidienne en Pologne.

⁷ Paweł KORZEC, Juifs en Pologne, Paris, Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1980 couvre ce sujet très amplement ; l'ouvrage est critiqué par de nombreux historiens polonais comme trop unilatéral (ex. gr. Jerzy KŁOCZOWSKI, Histoire religieuse de la Pologne, Paris, Le Centurion, 1987, p. 584). On trouvera un examen équilibré de la question, et des éléments de bibliographie critique, dans Ezra MENDELSON, « Interwar Poland : Good for the Jews or Bad for the Jews ? », in ABRAMSKY *et al.*, *op. cit.*, pp. 130-139.

⁸ L'Abbé Sotkiewicz était professeur à l'Académie de Théologie de Varsovie. Ses activités contre la montée de l'antisémitisme ne l'ont pas empêché d'être nommé évêque de Sandomierz plus tard. Voir *Historia Kościoła w Polsce*, Poznań-Warszawa, Pallotinum, 1974, tome 11/1, p. 479.

La Pologne recouvre son indépendance en 1918, à l'issue de la Première Guerre mondiale. Le treizième des XIV Points du Président Wilson, en effet, prévoyait la création d'un État polonais indépendant, comprenant les territoires habités par des populations indiscutablement polonaises. Le nouvel État polonais, cependant, ne se contente pas de rester un État national au sens wilsonien. Il tente par contre d'élargir ses frontières, tantôt en usant de négociations et de plébiscites, tantôt par une action militaire contre la Russie soviétique. Si la nouvelle Pologne n'y retrouvait pas les dimensions de l'État jagellonien, elle incorporait par contre un territoire beaucoup plus large que celui dont la population était en majorité polonaise. La Deuxième République polonaise naît, par conséquent, avec une population de moins de 70 % de Polonais ethniques, et un problème de minorités nationales d'une complexité extraordinaire. La minorité juive, constituant environ 10 % de la population, était la deuxième en importance numérique, venant après la minorité ukrainienne, qui en constituait environ 15 à 17 %.

Privée depuis un siècle et demi de son indépendance nationale, la majorité polonaise cherche à tout prix à affirmer le caractère spécifiquement polonais du nouvel État, au détriment des minorités nationales. Une méfiance se manifeste à l'égard des minorités, et une tendance se dessine à les représenter comme les alliés naturels des pays voisins hostiles, et donc des traîtres potentiels.

Un des théoriciens les plus influents du nouveau nationalisme polonais fut Roman Dmowski (1864-1939), fondateur du parti de la Démocratie nationale (« Endecja »). Pour Dmowski, la tolérance et la fraternité des peuples, considérées jusqu'alors comme des valeurs traditionnellement polonaises, représentaient la cause de la perte de la Pologne au XVIII^e siècle. Il fallait, au contraire, un nationalisme agressif, un « égoïsme national ». Les Polonais devaient s'imposer dans le nouvel État, et prendre progressivement les places occupées par les allogènes dans l'économie et dans tous les domaines de la vie nationale. L'antisémitisme impliqué dans ce programme allait devenir de plus en plus manifeste⁹.

Immédiatement après la proclamation de l'indépendance polonaise, survint une série de pogroms et de graves violences contre les Juifs. Les pogroms de Lwów (22 novembre 1918), de Pińsk (5 avril 1919) et de Wilno (Vilnius) (19-21 avril 1919) furent particulièrement meurtriers. Objet d'une large couverture médiatique, ces atrocités furent dénoncées aussitôt dans la presse européenne. Les autorités polonaises répliquèrent en tentant de nier ou même de justifier la violence.

La réaction internationale contre ces pogroms et la méfiance à l'égard de l'attitude officielle furent très fortes. Elles eurent pour conséquence que les Alliés élaborèrent un Traité sur la protection des minorités nationales, qu'ils annexèrent au Traité de Versailles. Ce traité ne fut pas accepté de bon gré par la Pologne, qui n'y voyait qu'une justification de l'ingérence des puissances étrangères dans les affaires polonaises. Elle finit par dénoncer ce traité en 1934.

Les tentatives des minorités de Pologne de se faire élaborer un statut équitable rencontrèrent une grande résistance de la part de la majorité. Les Juifs qui revendiquaient une autonomie, qui se rattacherait à la fois à la tradition de la Pologne médiévale et à l'optique doubovienne, furent accusés de vouloir créer un « État dans l'État ».

Le stéréotype d'une connivence entre Juifs et socialistes, né de la vitalité du socialisme juif, fut consacré par la présence de quelques Juifs parmi les dirigeants de la Révolution russe. Ce stéréotype, qui sera exploité activement par Hitler, s'avérera d'une longévité étonnante dans la conscience polonaise. L'idée de l'existence d'un complot « judéo-bolchéviste » contre la Pologne en naquit, et la

⁹ Il est intéressant de noter que l'œuvre de Dmowski a été rééditée en 1988, en deux volumes aux éditions PAX à Varsovie. Le mouvement catholique PAX avait la réputation d'être proche du pouvoir communiste. Cfr Roman DMOWSKI, *Polityka polska i odbudowanie państwa*, Warszawa, PAX, 1988.

défaite de la Pologne dans sa guerre contre la Russie soviétique fut attribuée à une prétendue trahison massive de la part des Juifs. Cette idée jouissait d'un tel crédit en 1920 que l'on a condamné et exécuté le rabbin de Płock sur l'accusation bizarre et invraisemblable d'avoir dirigé l'attaque soviétique par des signes de la main du haut de son balcon¹⁰.

L'antisémitisme politique polonais de l'époque s'appuyait sur la concentration des populations juives dans certaines localités. Les Juifs constituaient la majorité de la population d'un nombre important de bourgs et de petites villes—dans une pauvreté endémique—, donnant aux Polonais l'impression d'un dépaysement dans leur propre pays indépendant. On reprochait aux Juifs de tenir un monopole sur les professions libérales et sur le commerce, et de freiner volontairement le développement d'une classe moyenne polonaise¹¹. Le sentiment anti-juif qui résultait de ces préjugés fut renforcé par l'attitude religieuse fort négative qui régnait incontestée parmi les chrétiens de l'époque. Dans l'optique du nationalisme dmowskien, les Polonais croyaient devoir résister, dans une unanimité ferme et inflexible, à ce qu'ils percevaient comme un empiètement sur leurs droits de la part des Juifs et autres allogènes.

En mai 1925, le maréchal Pilsudski saisit le pouvoir, qu'il détiendra jusqu'à sa mort en mai 1935. Sa coalition gouvernementale, la Sanacja (« l'assainissement »), arrive à apaiser ou à réprimer les manifestations les plus graves de l'agitation antisémite violente jusqu'à la fin des années 1920.

Dès 1931, la Démocratie nationale dmowskienne (Endecja) tente d'affaiblir l'autorité de la Sanacja en l'accusant de complaisance envers les Juifs. Une nouvelle campagne antisémite provoque une nouvelle vague de violence à laquelle les autorités semblent de moins en moins capables de faire face. Après la prise de pouvoir par les nazis en Allemagne, une série de mouvements sympathisants voient le jour en Pologne. Leur suppression n'élimine pas le sentiment antisémite croissant, qui est récupéré à son tour par la Démocratie nationale. Progressivement la « Question juive » vient à dominer la politique intérieure. On parle d'une menace de « judaïsation » de la vie spirituelle polonaise. On impute aux Juifs la responsabilité de la chute de la Pologne au XVIII^e siècle, et celle de tous les problèmes de la Deuxième République.

L'offensive antisémite finit par gagner les milieux gouvernementaux eux-mêmes. Le Premier ministre Kozłowski annonce un programme qui prévoit la limitation de l'influence des Juifs sur l'économie, et même la création d'un camp de concentration pour l'internement des « éléments qui menacent la sécurité publique », entre autres les Juifs activistes. En septembre 1934, le gouvernement polonais résilia le Traité sur la Protection des minorités.

Une nouvelle Constitution, promulguée en avril 1935, renforça considérablement les pouvoirs du chef de l'État. Elle resta vague, cependant, sur les droits des minorités :

« Chaque citoyen a le droit de conserver sa nationalité, de cultiver sa langue et ses caractéristiques nationales. Des lois particulières garantiront aux minorités nationales dans l'État polonais le plein et libre développement de leurs caractéristiques nationales par des unions autonomes de minorités ; elles seront publiques et légales selon les normes des organes autonomes généraux. L'État aura le droit de contrôler leur activité, et de subvenir, en cas de nécessité, à leurs besoins financiers »¹².

¹⁰ Voir KORZEC, *op. cit.*, p. 110.

¹¹ La thèse que les Juifs accaparaient certains secteurs de l'économie polonaise est reprise sans critique chez certains historiens polonais contemporains. Voir, par exemple, Ryszard BENDER, *La Première guerre mondiale et la Pologne indépendante (1914-1939)*, in KŁOCZOWSKI, *op. cit.*, pp. 437 ss.

¹² Article 109 de la *Constitution* de 1935.

Les minorités en général, et les Juifs en particulier, s'opposèrent à la nouvelle Constitution, mais durent s'en accommoder.

Après la mort de Piłsudski en mai 1935, la Démocratie nationale accéléra son programme antisémite, faisant appel au soutien de toutes les couches de la société polonaise. Une série de pogroms furent déclenchés, et continuèrent de 1935 à 1937.

L'attitude de l'Église catholique envers ces campagnes antisémites est sujette à critique. Les condamnations de la violence contre les Juifs adressées par les ecclésiastiques étaient fréquemment accompagnées d'affirmations renforçant le sentiment anti-juif. Le clergé accuse les Juifs de profanation d'églises, d'immoralité, de diffusion de littérature athée et pornographique, d'agitation communiste, etc. Dans sa lettre pastorale du 29 février 1936, le cardinal Hłond met en garde contre l'antisémitisme importé de l'étranger, comme contraire à l'éthique catholique. Mais cette mise en garde va de pair avec un rappel de toute une série de dénonciations des fautes présumées des Juifs.

« On peut préférer sa propre manière dans les affaires commerciales, éviter les magasins juifs et les bancs juifs sur les marchés, mais il n'est pas permis de démolir un magasin juif, de détruire leur marchandise, de briser leurs vitrines, de plastiquer leurs maisons. On doit se défendre contre les influences morales de la juiverie, prendre ses distances vis-à-vis de sa culture antichrétienne ; spécialement on doit boycotter la presse juive et les publications juives démoralisantes. Mais il n'est pas permis d'assaillir les Juifs, de les battre, de les mutiler, ou de les diffamer... ».

Il est difficile de juger dans quelle mesure une telle distinction entre l'antisémitisme violent et le sentiment anti-juif non-violent a pu diminuer la virulence des pogroms. Il est clair que, venant de la part du Primat de Pologne, ces propos ne pouvaient que renforcer l'idée que la présence même des Juifs constituait une menace pour l'intégrité de la société polonaise.

La « Question juive » prend de plus en plus d'importance au niveau politique pendant la période d'avant-guerre. En 1936, le Premier ministre Sławoj-Składkowski inscrit dans son programme gouvernemental un boycottage économique à appliquer aux intérêts juifs. Józef Beck, ministre des affaires étrangères, lance l'idée de l'émigration obligatoire de la population juive. C'est la Palestine que l'on envisage en premier lieu comme destination, et la Pologne fait des démarches auprès du gouvernement britannique dans ce sens. Les Juifs, même les sionistes, rejettent cette politique qui équivaut à la déportation pure et simple. Poursuivant son projet, le gouvernement polonais demande le soutien du III^e Reich pour obtenir des colonies qui puissent servir de terre d'accueil pour les Juifs de Pologne. Le début de la Seconde Guerre mondiale met fin à ces négociations¹³.

4. La Seconde Guerre mondiale¹⁴

Le 1^{er} septembre 1939, l'Allemagne attaque la Pologne. Les Polonais se défendent vaillamment, mais ne peuvent résister à la supériorité technique des forces allemandes. Le 17 septembre, les Soviétiques franchissent la frontière polonaise et occupent les territoires orientaux. L'État polonais s'effondre et le gouvernement prend la fuite. L'Allemagne annexe une partie des territoires conquis, et établit un « Gouvernement général » sur le reste. Une fois de plus, la Pologne cesse d'exister en tant que pays indépendant.

¹³ Voir KORZEC *op. cit.* pp. 263 ss., et Józef BECK, *Dernier rapport. Politique polonaise 1926-1939*, Neufchâtel, La Baconnière et Bruxelles, Office de Publicité, 1951, pp. 137-140.

¹⁴ L'analyse de cette période a fait couler beaucoup d'encre, le plus souvent dans un contexte polémique. On trouvera un examen équilibré de la question dans Władysław BARTOSZEWSKI, « Polish-Jewish Relations in Occupied Poland », 1939-1945, in ABRAMSKY *et al.*, *op. cit.*, pp. 147-160.

La guerre et l'occupation ravagèrent la Pologne. Le grand dessein nazi désignait la Pologne comme l'« espace vital à l'Est » nécessaire au peuple allemand. Considérant les races slaves comme sous-humaines, les nazis prévoyaient qu'elles fassent place nette pour la race germanique. Dès février 1940, l'occupant publia un plan visant à transformer Varsovie en une « nouvelle ville allemande ». Si l'évolution de la guerre empêcha les Allemands de réaliser ces projets de germanisation de la Pologne, elle ne put freiner la décimation et la démoralisation de la population, qui devaient en être le préalable.

C'est en Pologne que les nazis établirent leur principal réseau de camps de concentration et d'extermination : Auschwitz, Belżec, Chełmno, Majdanek, Sobibór, Treblinka. Ces camps servirent en premier lieu à la mise en application de la *Endlösung*, la « solution finale » de la question juive : l'extermination systématique des Juifs d'Europe. La vaste majorité des 6 millions de victimes juives des nazis furent mises à mort dans ces camps situés en Pologne. Outre les Juifs, on interna et fit périr des centaines de milliers de prisonniers de guerre, de Tziganes, d'homosexuels, de dissidents et de résistants des pays occupés. Selon les statistiques reconnues, six millions de ressortissants polonais, dont trois millions de Juifs, y trouvèrent la mort.

Au début de la guerre, la population juive de Pologne comptait quelque 3,5 millions d'habitants. Malgré la pauvreté endémique et l'hostilité de la population non juive majoritaire, les Juifs de Pologne constituaient le centre de gravité non seulement démographique, mais surtout culturel des Juifs d'Europe. Leur contribution dans les domaines de la pensée, des arts et des sciences connaissait un rayonnement qui dépassait de loin les frontières de la communauté juive aussi bien que celle de la Pologne. À la fin de la guerre, cette population avait pratiquement cessé d'exister. Environ 35 000 Juifs (1 % de la population juive d'avant-guerre) eurent la vie sauve grâce à l'intervention de leurs compatriotes non juifs.

5. La Pologne après la guerre

La Pologne fut libérée de l'occupation allemande par l'Armée rouge en 1944-1945. Le gouvernement provisoire est dominé par le groupe pro-soviétique « de Lublin » ; les élections donnent la majorité au Parti ouvrier uni, et le pays glisse irrévocablement dans le camp socialiste et la sphère d'influence soviétique.

La Pologne d'après-guerre doit faire face au travail colossal de reconstruction. Mais, pour un grand nombre de Polonais, la tragédie de la guerre ne se mesurait pas tant en termes de pertes de vies humaines et de dévastation matérielle, que de menace contre leur identité nationale elle-même. Beaucoup craignaient qu'à la longue la Pologne fût simplement incorporée à l'Union soviétique, comme cela avait été le cas des pays baltes en 1940.

Quelque 250.000 Juifs de Pologne parvinrent à passer en Union soviétique pendant les premières semaines de la guerre. À la fin des hostilités, la plupart d'entre eux cherchèrent à retrouver leurs foyers en Pologne. Leur arrivée, comme sur les traces de l'Armée rouge, fut vite assimilée au mythe du complot « judéo-bolchevique » contre la Pologne, et une nouvelle vague d'antisémitisme s'ensuivit. Le plus grave des incidents violents fut le pogrom de Kielce, où 42 Juifs furent tués, le 4 juillet 1946¹⁵.

La République populaire de Pologne, aux frontières nouvelles, jouit d'une plus grande homogénéité de population que la Deuxième République : plus de 97 % des citoyens sont de nationalité polonaise. La population juive a diminué au cours des années 1950 et 1960. En 1968, le ministre de l'intérieur,

¹⁵ Marc HILLEL, *Le massacre des survivants. En Pologne après l'Holocauste (1945-1947)*, Paris, Plon, 1985, raconte ces faits tragiques pour le grand public dans des termes quelque peu passionnels.

le général Mieczysław Moczar, expulsa quelque 20.000 des 30.000 Juifs encore en Pologne à l'époque. Aujourd'hui, on estime le nombre des Juifs à moins de 5.000.

Sous la direction du primat, le Cardinal Stefan Wyszyński (1901-1981), l'Église catholique s'érige en opposition principale au régime socialiste. Exploitant la vieille idée d'une équivalence « polonais = catholique », elle accentue la composante religieuse du nationalisme pour faire face à l'idéologie marxiste, ressentie par un nombre croissant de Polonais comme foncièrement étrangère à leur culture et à leurs aspirations nationales. Dans ce contexte, la défense des intérêts de l'Église prend une grande importance, allant jusqu'au point d'être assimilée à la défense du peuple polonais contre un régime d'occupation étrangère.

L'élection à la papauté de Karol Wojtyła, cardinal métropolitain de Cracovie, en 1978 encouragea et renforça l'opposition catholique menée par l'Église contre le régime. L'avènement d'un pape polonais signifiait que désormais le point de vue catholique polonais serait compris et accueilli au Vatican. Par ailleurs, les catholiques polonais vécurent l'élection de Jean-Paul II comme une consécration de leur cause de la part du monde catholique en général. L'apparition du mouvement syndical libre Solidarité en 1980, sa résistance aux tentatives de suppression, et son accession au pouvoir en 1989 s'inscrivent dans ce climat d'optimisme et de confiance.

En Pologne, actuellement, l'évolution vers une révision positive de l'attitude chrétienne envers les Juifs et une amélioration des relations avec eux est moins avancée qu'ailleurs dans le monde catholique. Tous les textes promulgués par l'Église catholique depuis Vatican II dans ce sens, et qui servent de jalons dans cette évolution, n'ont pas encore été traduits en polonais. Les milieux d'intellectuels laïcs catholiques, plus attentifs aux courants de pensée à l'étranger que les milieux ecclésiastiques plus introspectifs, lancèrent un débat sur la revalorisation du passé juif de la Pologne. Soutenu par une véritable mode de publications sur la culture et l'histoire juives, ce débat s'étend de jour en jour, mais il n'a pas encore changé les attitudes au-delà de ces mêmes milieux intellectuels. Après le début de la controverse autour du Carmel d'Auschwitz, l'épiscopat polonais nomma une Commission pour le dialogue avec le judaïsme.

6. Conclusion

Les relations entre les populations majoritaire polonaise et minoritaire juive ont été marquées au Moyen Âge par une tolérance relativement grande. Les partitions de la Pologne et la suppression de l'État polonais n'ont pas permis le développement d'un État démocratique moderne basé sur le droit et l'émancipation des minorités. La frustration des aspirations nationales respectives à l'époque même de l'élan du nationalisme moderne a développé l'hostilité entre les deux peuples. Chacun des deux peuples a tendance à attribuer à l'autre – avec plus ou moins de justification – une part de responsabilité de ses propres échecs et malheurs.

Depuis 1939 les rapports sociologiques qui sous-tendaient les relations judéo-polonaises ont changé radicalement. Le génocide nazi a assassiné 3 millions des 3,5 millions de Juifs qui vivaient en Pologne avant la Guerre. La grande majorité des survivants ont quitté la Pologne au cours des décennies qui suivirent. Depuis 1948 le peuple juif est incontestablement maître de son propre destin ; on peut en dire autant de la nation polonaise depuis 1989. Enfin, dans sa doctrine officielle, l'Église catholique cherche à éliminer toute justification et tout prétexte religieux de l'antisémitisme. Pourtant les présupposés de la dialectique ancienne dominent encore les relations judéo-polonaises d'aujourd'hui.

Du côté polonais, l'image du Juif dans la conscience populaire a très peu évolué : le Juif intrus qui arrive à dominer certains secteurs de la société, le Juif hostile au catholicisme, soupçonné de comploter avec les soviétiques athées contre la nation polonaise. Dès lors, la contestation de la part

des Juifs de l'existence d'un couvent catholique, le Carmel d'Auschwitz, suscite des réactions violentes, s'articulant à la fois sur le réflexe d'autodéfense nationale et sur la méfiance résiduelle envers les Juifs.

Du côté juif, la forte méfiance à l'égard des Polonais résulte de l'expérience de la population juive de Pologne au XX^e siècle : les pogroms, l'antisémitisme croissant de la Deuxième République, L'extermination des Juifs européens sur la terre polonaise, la survie de l'antisémitisme dans la vie civile polonaise jusqu'en 1968 et au-delà. Dès lors, la tendance à supposer a priori la mauvaise foi dans toute approche polonaise de la réalité juive.

Il est permis d'espérer que la liquidation du contentieux du Carmel d'Auschwitz, notamment par le prochain transfert du couvent, rendra possible un dialogue véritable entre Juifs et Polonais, sur une base équitable et réaliste.

Thaddée BARNAS